

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors, je ne sais pas si les prochains sont arrivés. Le numéro 4?  
Monsieur Charles Bergeron?

360

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

André Boisclair.

365

**LA PRÉSIDENTE :**

Isabelle Giasson et madame Éline Éthier. Vous êtes dans la salle?

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

370

Oui, elles étaient là tout à l'heure.

**LA PRÉSIDENTE :**

375

Parce qu'on est allés un peu plus vite, bien qu'on demande toujours aux gens d'arriver une heure un peu à l'avance, parce que ça arrive. Pour le moment, les autres qui sont attendus ne sont pas là. Alors, est-ce que Isabelle Giasson et Éline Éthier sont là? O.K. C'est l'Association des architectes paysagistes, je crois qu'ils sont juste dans le corridor, donc, on va les entendre avant les autres associations. On a pris un peu d'avance, donc les autres qui doivent participer ne sont pas encore arrivés, alors on va en profiter que vous êtes là. On va vous donner tout le temps dont vous avez besoin. Prenez votre temps. Et... parce que ceux qui devaient passer ne sont pas encore arrivés. Donc, est-ce que vous avez une présentation? Parfait. Donc...

380

385

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

On vous a lues, quand même.

390 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous a lues.

**Mme ISABELLE GIASSON:**

395

Alors, tout d'abord, nous tenons à vous remercier, les commissaires de l'OCPM, pour nous accorder cet espace de temps afin de présenter l'opinion de l'Association des architectes paysagistes du Québec en regard avec le futur programme particulier d'urbanisme de la Pointe-Nord de l'Île-des-Sœurs. L'AAPQ est une association professionnelle regroupant plus de 500 architectes paysagistes et une centaine de membres stagiaires qui œuvrent dans les secteurs publics, privés, institutionnels, communautaires et universitaires.

400

Notre opinion écrite présente d'abord quelques paramètres de référence qui situent le contexte de notre intervention, soit le ruissèlement, les vents dominants, la pollution sonore, les îlots de chaleur, le déficit d'espaces verts et la densité. Si l'île ne comptait que 21 habitants en 1698, c'est la construction du pont Champlain qui a été inauguré en 1962 qui ouvrira la voie à un ensemble résidentiel impressionnant. Près de 60 ans après l'érection des trois premiers édifices résidentiels, il est intéressant d'entrevoir le programme particulier d'urbanisme de la Pointe-Nord de l'Île-des-Sœurs dans une perspective visant à assurer le développement durable de l'ensemble de l'Île-des-Sœurs.

405

410

Alors, les questions qu'on se pose, c'est quelle est la capacité de résilience du secteur dans une perspective de changements environnementaux importants? Quel impact auront les projets de développement sur la santé publique? Et de quel paysage hériterons-nous à la suite d'une plus grande densification? Donc, pour répondre à ces enjeux, notre opinion intègre six

415

recommandations et je laisse la parole à madame Élane Étlier, qui est administratrice à notre conseil d'administration à l'AAPQ, le soin de vous présenter notre mémoire. Merci.

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

420

Bonjour. Je n'ai pas besoin de plus amples présentations. Merci. La santé publique me tient à cœur, les Cités-Jardins me tiennent à cœur, l'Île-des-Sœurs, j'y ai habité, j'y ai travaillé longtemps. Pour moi, une Cité-Jardin, c'est trente, 40 logements à l'hectare. Là, on parle de 110 et peut-être plus. Alors, ma recommandation est que le PPU reste dans le 110 et moins, si possible, pour avoir un plan d'architecture paysager qui mettrait en valeur la canopée sur le littoral de la Pointe-Nord qui est déjà très abimée. J'aimerais recommander de faire une conservation des hautes terres de la Pointe-Nord aussi parce que c'est un niveau pour lequel...

425

**LA PRÉSIDENTE :**

430

Parlez plus près du micro, on ne vous entend pas en arrière.

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

435

Excusez-moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

440

Vous pouvez rapprocher le micro, si vous...

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

Merci. Alors, c'est d'avoir plus d'espaces verts sur la Pointe-Nord, sur les hautes terres. C'est pour ça que le pont Champlain a été développé sur ce côté-là et non sur la Pointe-Sud,

445 entre autres. Ce sont des niveaux qu'on ne perçoit pas à l'œil nu, mais qui font partie de la topographie et des terrasses originales.

Prendre des mesures créatives tout de suite, dans le PPU, pas plus tard que le début 2020. On est dans Montréal 2020. Il reste deux mois à 2019, donc on voudrait travailler sur  
450 la pollution sonore avec les aménagements paysagers, la pollution atmosphérique, la pollution visuelle et contrôler le ruissèlement autant que se peut. Notez qu'il y a eu une inondation en 1865 où l'eau a monté de deux pieds autour de Montréal et à l'Île-des-Sœurs et c'est dans les registres, partout.

Il faudrait qu'il y ait plus de plantations au pourtour des bretelles. J'invite les gens à se  
455 promener à pied et faire l'analyse des décibels. Donc, si on peut avoir des bretelles aménagées, de grands végétaux, des végétaux adaptés aux embruns salins, aux vents, on va avoir, premièrement, une barrière psychologique pour les résidents de la Pointe-Nord. On aura une barrière éolienne. On aura une barrière des décibels. Même si ça prend 500 mètres de boisé, habituellement, pour atténuer tout ça, il faut quand même augmenter plus que juste de la pelouse  
460 actuellement. On veut éviter des déversements de matière de déglacage et, pourtant, la Pointe-Nord, c'est que des bretelles d'accès à des autoroutes et, non le moindre, la 10, le pont Champlain.

Ma recommandation numéro 2, c'est de contrôler les îlots de chaleur par la réflexion et la  
465 convection thermiques avec la topographie de la Pointe-Nord de l'Île-des-Sœurs. Il faut augmenter la percolation dans le sol et, actuellement, on travaille avec tellement de matières minéralisées, ce n'est pas le pavé uni qui permet une bonne percolation du sol et on a actuellement des pépines, des *Caterpillar*, en bon français, sur les abords de l'île, à la Pointe-Nord, à moins de 30 mètres du littoral. Donc, imaginez la compaction du sol qui reste.

470 On veut avoir, encore là, des arbres et des arbustes caractéristiques du milieu et on veut peut-être favoriser la hauteur des grands arbres par rapport à la hauteur des édifices parce que, sans ça, il n'y a plus de vue nulle part sur le Mont-Royal.

475 On veut développer aussi des ententes, dans la recommandation numéro 3, gouvernementales et corporatives pour aller plus loin que le LEED, parce que le LEED environnement, le LEED paysager n'existe pas. C'est beau du LEED. Or, c'est beau du LEED de *neighbourhood development*, mais on n'a pas de LEED paysager et la Pointe-Nord en manque.

480 J'aimerais qu'on prévoie des zones tampons, des aménagements écoresponsables en vue des changements climatiques, tout le monde en parle, même, la Caisse de dépôt et de placement infra en parle beaucoup dans sa mission philanthropique de l'environnement, des inondations, des changements climatiques, donc j'aimerais qu'on puisse tenir un discours logique là-dessus et applicable. Maintenir l'estacade, maintenir les berges de construction de l'ancien pont  
485 Champlain serait un plus, ça joue beaucoup sur les niveaux de l'eau. Faire adopter un plan de valorisation environnemental plus moderne, assurer la valorisation des perspectives visuelles sur le Mont-Royal, c'est nécessaire. On a un pacte patrimonial. On a un plan de mise en valeur. Il faut vraiment le respecter et je pense que le PPU passe un petit peu à côté dans sa façon d'être actuelle.

490 Recommandation numéro 4, que le PPU puisse reconnaître une faible canopée et insiste sur une forte présence végétalisée. Ça, c'est dans le Guide du PPU le plus récent. Je trouve que c'est des antipodes cette citation-là, dans le PPU. Je vais la relire : « Le PPU reconnaît une faible canopée, mais insiste sur une forte présence végétalisée. » La graminée, là, ça donne vraiment  
495 beaucoup de maux en santé publique. Donc, il faudrait penser à des arbres parce que la seule chose qui procure quelque chose en santé publique, c'est la biomasse par la séquestration des gaz carboniques, et cetera.

500 Donc, on veut augmenter la biomasse par habitat et par habitant au mètre carré dans une vision multipartite, donc, les gouvernements, la municipalité et la Caisse de dépôt et placement du Québec. On aimerait intégrer des grands arbres dans le secteur où il y a une absence de servitude aérienne. Donc, les fils sont enfouis, ici, donc on peut se permettre d'avoir des poteaux qui sont des arbres.

505 On aimerait avoir une analyse de la biomasse où on recommande une analyse de la  
biomasse qu'elle soit concrète par rapport au COS. La biomasse est toujours calculée par nombre  
d'habitants. Les grandes villes, Toronto, l'Ouest canadien, se servent des height tree tools, toutes  
les mesures qui ont été mises de l'avant pour donner les informations scientifiques par rapport à la  
santé publique et la biomasse en le milieu urbain. Le milieu urbain, la biomasse ne se calcule pas  
510 de la même façon que la biomasse en milieu forestier. La biomasse en milieu urbain n'est assurée  
que par des arbres feuillus et les habitants et les êtres vivants qui les visitent et qui les  
fréquentent.

515 Donc, c'est très important que la population soit bien informée du manque de biomasse à  
la Pointe-Nord.

Le reste de l'Île-des-Sœurs est une Cité-Jardin, mais pas la Pointe-Nord. La  
recommandation numéro 5 serait pour les percées visuelles. C'est d'assurer et de maintenir un  
repère visuel du Mont-Royal vu de la pointe nord et vice-versa. Considérer des percées visuelles  
520 vers l'Oratoire, à partir, par exemple, du stationnement des visiteurs de l'Espace Bell. Si on  
s'installe là, puis qu'on regarde, on fait un 180 degrés, on a une très petite percée visuelle sur le  
Mont-Royal, actuellement, puis juste une partie ouest. Si on se place, par exemple, le quartier  
Pointe-Nord, la rue pointe nord et l'espace restaurant, le stationnement de transit actuel, on ne  
voit que les bâtiments de la Ville de Montréal, on ne voit pas le Mont-Royal du tout. Après, il y a  
525 d'autres percées visuelles dans les anciens secteurs de l'Île-des-Sœurs, mais rien sur la pointe  
nord. Donc, je pense que c'est... ce que ça représente pour l'AAPQ, le PPU actuel et les  
recommandations en matière de paysage.

**LA PRÉSIDENTE :**

530 Merci beaucoup. Par rapport, justement à la pointe... j'ai deux petites clarifications. Par  
rapport à la Pointe-Nord, vous nous parlez de la Pointe-Nord. Là, la Pointe-Nord est construite.  
Vous proposez... Quand vous dites plus de points de vue, mais elle est construite, là, la pointe  
nord. Qu'est-ce que vous proposez?

535 **Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

De ne plus construire dans les points de vue qu'il reste sur le Mont-Royal et l'Oratoire.

540 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Mais il n'y en a pas dans le PPU, puis dans la Pointe-Nord pour ces vues-là.

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

545 Il y a une infime... un petit cône visuel infiniment petit.

**LA PRÉSIDENTE :**

550 O.K. Et, aussi, est-ce que vous avez un peu réfléchi de l'autre côté de l'autoroute pour nous éclairer un peu de tous ces concepts-là pour ce qui est de la revitalisation, de la transformation de la Place du Commerce?

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

555 Oui. On en tient compte beaucoup, mais c'est vraiment des arbres dans un cône visuel d'échelle humaine, donc les arbres ne dépassent pas un deuxième étage. Alors, on ne parle pas d'aménagement paysager bénéfique à la santé publique quand on parle de petits arbres ou de grands arbustes.

560 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Donc...

565 **Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

De petits arbres, c'est 25 pieds. Des grands arbustes, c'est 25 pieds.

570 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, votre recommandation, c'est d'inclure des grands arbres au sud?

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

575 Exactement. Des grands arbres performants adaptés au milieu. On revoit la présence des ormes, des érables et compagnie.

**LA PRÉSIDENTE :**

580 D'accord, merci. C'étaient mes deux clarifications. Est-ce que vous avez des questions?

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

585 Vous aviez une recommandation 6 qu'on a lue, au niveau de l'archéologie et de l'histoire.

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

Excusez-moi.

590 **Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

J'aurais voulu vous poser des questions à ce sujet-là parce que vous mentionnez d'intégrer des pistes et de sentiers de sensibilisation avec une signalétique en vue et une accessibilité au niveau des tracés fondateurs. Est-ce que vous pouvez nous en parler un petit peu

595 plus? Comment vous voyez ça? Et, pour faire un bon avec la question d'Isabelle, c'est comment, à travers ces tracés-là, vous avez vous lier aussi dans le secteur de la Place du Commerce?

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

600 C'est très important parce que c'est accessible facilement à quelques foulées, hein, quand même. Tout le littoral de la Pointe-Nord, à partir de la Place du Commerce, est accessible, si on rend ça accessible par des tracés intelligents, d'arriver au lieu des Amérindiens, par exemple. On parle des Amérindiens qui avaient des rituels, et à un moment donné, et personne de mon entourage, ami architecte, architecte-paysagiste, environnementaliste, et cetera, ne savent où ça  
605 se trouve. On a marché, on a fouillé, on a... alors, ça fait partie de l'histoire d'installer des repères pour que les gens puissent ne pas vivre juste dans des endroits minéralisés, mais accéder à l'histoire de l'île. Il y a, bon, le fief Saint-Paul, il n'y a pas grand-monde qui sait où c'était, ce que ça représentait à l'époque des sœurs, à l'époque de Jacques Le Ber, Lacoursière. Le plus beau parc sur l'île, à part du Boisé-Saint-Paul, c'est le parc Lacoursière. Monsieur Lacoursière était un  
610 noturier, donc, lui, il avait une barge qui traversait. Donc, les gens arrivaient, puis il voyait de l'histoire en revenant à l'Île-des-Sœurs. C'est ce genre de choses là qui sont des tracés terrestres ou aquatiques, modernisés, contemporains.

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

615 J'avais une autre question, aussi. Au niveau des percées visuelles, c'est quoi votre opinion au niveau des percées visuelles en provenance du pont Champlain? On mentionne souvent, dans certains mémoires, c'est comme... l'Île-des-Sœurs, il y a une entrée de ville. Comment vous percevez ça? Qu'est-ce que vous auriez comme recommandation à faire?

620

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

C'est une mesure au kilomètre, je crois. Je pense que si on est à... visuellement à 15 kilomètres de rayon, on doit commencer à percevoir, beau temps, temps partiellement couvert, les

625 Montérégiennes. Donc, la même chose pour le Mont-Royal qui fait partie de ça. Donc, de tous les axes routiers, de le voir visuellement sans s'arrêter avec lunettes, de commencer à voir se profiler le Mont-Royal.

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire:**

630

Merci.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

635

Bien, moi, je veux profiter de vos connaissances, là, pour m'instruire un peu. On parle, souvent, dans plusieurs projets, de déminéraliser les sols pour permettre un meilleur écoulement de l'eau, et cetera. Mais, est-ce que... c'en est où l'état des recherches et, surtout, des trouvailles en matière de matériau qui pourraient permettre ça quand on enlève l'asphalte et qu'on veut remplacer le béton? On remplace par quoi, là?

640

**Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

645

Écoutez, je vais vous faire sauter tout de suite. Si on commençait avec les bouts usés, j'ai déjà planté des arbres sur l'autoroute 25 en incorporant des bouts usés avec des matériaux classés pour augmenter les plantations et donner au système racinaire de l'arbre le choc immédiat de ce qui va être son environnement. On a travaillé beaucoup, beaucoup avec la Ville de Montréal. On a fait ces essais-là aux Shops Angus, on a travaillé sur des merlons autour des sols contaminés, des usines de pétrole. Donc, il y a plusieurs manières vraiment créatives de reclasser des sols qui sont légèrement contaminés avec des espèces d'arbres qui ne fixeront pas les contaminants dans l'air.

650

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

O.K. c'est les pistes actuelles, c'est ça, là?

655 **Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

Si on parle de déminéraliser, oui, c'est d'introduire, après ça, toutes les... d'introduire des écosystèmes ou de faire revenir des écosystèmes naturellement avec l'introduction de champignons, et cetera, qui vont favoriser tout un écosystème à revivre et à travailler fort à la percolation du sol avec des échanges d'air.

660

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Je vous remercie. Je vais creuser ça, là, dans mes temps libres. C'est une question qu'on se pose très souvent dans nos commissions, un peu partout, à chaque fois, puis je n'ai pas encore entendu vraiment de réponse.

665

**Mme ISABELLE GIASSON:**

Est-ce que vous faites référence un peu au système de revêtement de surfaces dures qui peuvent permettre à l'eau de percoler?

670

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Oui.

675

**Mme ISABELLE GIASSON:**

Entre autres. Là, vous parlez de ça, donc, madame Éthier vient de vous parler d'un système plus végétal pour permettre à l'eau de percoler.

680

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

Oui.

685 **Mme ISABELLE GIASSON:**

Quand on parle davantage de pavés de béton perméable ou des dalles de béton en gazon où il y a un système d'alvéoles où l'eau peut rentrer dans des cellules plantées, alors que le quadrillage alentour est en béton, je vous dirais qu'on retrouve de plus en plus de nouveaux matériaux durs sur le marché qui permettent à l'eau de pénétrer dans le sol. Il y a beaucoup de fabricants, aussi, qui font des mises en marché d'asphalte perméable ou du... quelque chose avec le mot « colle », j'oublie le nom, là, bon. Moi, je suis architecte-paysagiste, j'en n'ai pas souvent utilisé parce que mes clients m'ont souvent dit que ça fonctionne bien un petit moment et au bout de plusieurs années, les joints s'obstruent de saleté, de débris et ça devient difficile à entretenir et l'eau n'étant plus capable de percoler, elle doit ruisseler en surface et les installations de surface pour capter l'eau de ruissèlement ne sont pas nécessairement faites pour ça si on avait prévu qu'elle s'infilte dans le sol.

Toutefois, on m'a dit qu'avec les années, les nouveaux systèmes de revêtement perméables sont de mieux en mieux et qu'ils commencent à être beaucoup plus performants, présentement, avec nos hivers québécois pour réellement absorber l'eau avec une durée de vie beaucoup plus longue. J'en n'ai pas fait l'essai. Je ne peux pas vous le dire comme tel. Je ne peux pas vous confirmer que ça fonctionne vraiment bien, mais on est certainement dans des années où il y a beaucoup de recherches qui se fait là-dessus. Il y a beaucoup de mises en marché de différents produits qui en font aussi l'éloge, alors je pense qu'on s'en va vers quelque chose de mieux en mieux par rapport à ça.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

710 Oui.

715 **Mme ISABELLE GIASSON:**

Il faut certainement miser vers la percolation dans le sol, de plus en plus, parce que ça n'a pas de bon sens comment on canalise tout.

720 **Mme ÉLAINE ÉTHIER:**

Madame Giasson exprime bien le problème de compaction dans le sol par nos hivers. Alors, on a beaucoup de neige, on a beaucoup de glace, alors les matériaux ne sont pas tous faits ici, au Québec, avec notre nordicité. Donc, c'est pour ça qu'on tente de revenir à des milieux plus naturels que des matériaux faits par l'homme.

725

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire:**

O.K. là, vous me confirmez que l'état des sciences, des technologies, en ce moment, c'est... il y a de la recherche qui continue à se faire, mais on n'a pas trouvé la bonne solution, encore.

730

**Mme ISABELLE GIASSON :**

Bien, moi, quand je reçois des vendeurs de pavés perméables, ils me disent tous que oui, oui, on y est, puis que c'est parfait. Moi, je n'ai pas vu de preuves encore. C'est possible qu'ils aient raison, mais je ne peux pas vous le confirmer.

735

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :**

Petite question. Vous avez mentionné, tout à l'heure, que le littoral était abîmé. J'aimerais savoir en quoi et ce serait quoi vos recommandations?

740

745 **Mme ÉLAINE ÉTHIER :**

Actuellement, le littoral de la Pointe-Nord est abîmé dans le sens qu'il y a des équipements lourds, des camions, des roulottes, des beaux pick-up truck, comment on dit ça? Et des rétro-caveuses sur chenilles sur le bord de l'eau et j'ai fait une assez grande inspection la semaine dernière et j'ai envoyé des photos à l'AAPQ qui démontrent tous ces équipements-là, comme je l'ai dit, à moins de 30 mètres et je vous dirais même peut-être 30 pieds, dans certains cas, puis, ça, c'est de visu. J'ai les photographies à l'appui. Donc, c'est ça qui se fait abîmer depuis un bon bout de temps et, malheureusement, c'est toute la Pointe-Nord qui est comme ça.

755 **Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :**

Qu'est-ce que vous recommandez?

760 **Mme ÉLAINE ÉTHIER :**

Je recommande qu'on puisse faire des techniques d'aération de sol, qu'on revoie la décompaction et la plantation d'arbres parce que, comme c'est là, c'est surtout arbustif et ça ne joue pas un rôle bienfaisant, ni pour l'environnement, ni pour la santé humaine.

765 **Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :**

Merci.

770 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je vous remercie beaucoup pour votre présentation. Merci. Alors, maintenant, nous allons entendre monsieur André Boisclair de l'IDU.